



ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne



DEVENIR

IEJ
Clermont
Ferrand

AVOCAT
MAGISTRAT

ou





Devenir AVOCAT

Le métier d'avocat représente encore aujourd'hui l'un des principaux débouchés des étudiants en droit. Pourtant, il est encore trop souvent mal connu.

Qu'est-ce que le métier d'avocat ?

Si dans l'imagerie populaire l'avocat est celui qui, revêtu de sa robe noire, représente et défend son client en plaidant devant un tribunal, son rôle aujourd'hui s'est diversifié. À la plaidoirie et aux joutes oratoires, certains préféreront le conseil, notamment aux entreprises. La complexification accrue du droit conduit aussi souvent l'avocat à se spécialiser dans divers domaines : le droit pénal et la défense des victimes ou des auteurs d'infractions, le droit civil avec la diversité de ses contentieux, comme par exemple ceux en droit de la famille, le droit du travail, le droit des affaires et, bien sûr, le droit administratif et le droit constitutionnel. Tant dans sa forme que dans son contenu, le métier d'avocat est donc devenu protéiforme.

Quelles sont les qualités requises pour devenir avocat ?

Outre une solide maîtrise des règles de droit, le métier d'avocat exige rigueur du raisonnement, réactivité, un talent d'expression autant écrite qu'orale, un esprit de synthèse et, surtout, une grande capacité de travail. Ces compétences ont normalement été acquises par les candidats dans le cadre de leurs études à l'Ecole de Droit.

Comment devenir avocat ?

Pour devenir avocat, il faut être titulaire au moins d'une 1ère année de Master en droit, même si en pratique la plupart des étudiants se présentent à l'examen en ayant un Master 2. L'étudiant doit alors suivre une formation préparatoire à l'examen au sein d'un Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ). En cas de réussite à l'examen, l'étudiant intégrera l'un des Centres Régionaux de Formation Professionnelle pour Avocats (CRFPA). A Clermont-Ferrand, nous avons la chance d'avoir une antenne de l'Ecole Des Avocats Centre Sud (EDACS) de Montpellier pour accueillir nos élèves-

avocats sortant de notre IEJ. Il y suivra une formation comportant un cycle de cours de 6 mois, puis un projet professionnel individualisé et enfin un stage de 6 mois dans un cabinet d'avocat. La formation au sein de l'école d'avocat est sanctionnée par un examen, le Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA). Après l'obtention du CAPA, le jeune avocat est en droit de s'inscrire auprès du barreau de son choix.

Comment exerce-t-on le métier d'avocat ?

Un avocat peut exercer sa profession sous trois formes : en tant que collaborateur d'un cabinet, en tant qu'avocat salarié, ou encore en tant qu'avocat individuel. Les deux premières formes sont les plus recherchées en début de carrière, car il est rare qu'un jeune avocat dispose d'une clientèle et de compétences suffisantes pour lui permettre de faire face à ses obligations.

Je veux devenir avocat international, est-ce possible ?

La notion d'avocat international n'existe pas en tant que telle. Il n'y a qu'une seule profession d'avocat. Toutefois, l'avocat qui souhaite donner une connotation internationale à sa carrière pourra en plus choisir de se spécialiser en droit international ou de l'Union Européenne. Tout avocat peut en effet obtenir une ou deux notions de spécialité en passant un examen professionnel supplémentaire. Il pourra également intégrer un cabinet spécialisé en contentieux international ou enfin se prévaloir d'une inscription à un barreau étranger en passant les examens requis dans ce pays.

Est-ce encore une bonne idée de devenir avocat ?

Il y aurait trop d'avocats aujourd'hui en France. Voilà une affirmation courante qui mérite toutefois d'être relativisée. D'une part, le nombre d'avocats en France rapporté au nombre d'habitants est largement inférieur à la moyenne de nos voisins européens. D'autre part, s'il est sans doute vrai qu'il y a parfois trop d'avocats qui font la même chose au même endroit, il n'en demeure pas moins qu'un avocat qui a pris soin de se constituer un profil intéressant, de se spécialiser dans un type de contentieux porteur et/ou qui n'hésite pas à s'éloigner des grands centres, se verra offrir des perspectives de carrière tout à fait intéressantes.



L'IEJ de l'Ecole de Droit, Université Clermont Auvergne

L'IEJ de Clermont-Ferrand est un centre d'examen, au même titre que tous les IEJ de France. Il permet de préparer l'entrée à l'Ecole des Avocats ; en ce qui concerne Clermont-Ferrand, nous dépendons de l'EDACS (Ecole Des Avocats Centre Sud) dont le siège se situe à Montpellier, avec une antenne à Clermont-Ferrand (rue de l'Ange).

Pourquoi préparer cet examen à l'IEJ de l'Ecole de Droit - UCA ?

Spécialement conçu pour préparer à l'examen national du CRFPA, l'IEJ de l'Ecole de Droit de l'Université Clermont Auvergne a pour mission d'aider les étudiants à mettre en œuvre les connaissances qu'ils ont préalablement acquises dans le cadre de leur cursus. Il s'agit de séminaires permettant de revenir sur les notions de base avec des séances d'actualisation. De plus, des entraînements pratiques sont prévus tout au long de la période de formation.

Chronologie

Un(e) étudiant(e) qui s'inscrit en septembre de l'année N passe l'examen final qui aura lieu en septembre N+1 ; les étudiants qui réaliseront leur inscription sur l'année 2024/2025 se présenteront ainsi à la session 2025. 3 présentations possibles à l'examen au maximum.

L'inscription administrative à l'IEJ est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen.

Chronologie de la session 2025 :

- **Septembre à décembre 2024** : inscription administrative (paiement des frais de scolarité)
- **Janvier 2025** : début des enseignements / entraînements
- **Janvier à avril 2025** : inscription pédagogique (choix des matières)
- **Juin 2025** : examens blancs
- **Début septembre 2025** : examens d'admissibilité
- **Fin octobre 2025** : délibération d'admissibilité
- **Première quinzaine de novembre 2025** : examens d'admission
- **Début décembre 2025** : délibération d'admission et proclamation des résultats

Si le candidat est admis, il s'inscrit à l'Ecole Des Avocats :

- **Janvier à juillet 2026** : stage PPI (Projet Pédagogique Individuel)
- **Septembre 2026 à février 2027** : enseignements fondamentaux
- **Mars à août 2027** : stage en cabinet d'avocats
- Prestation de serment et début des activités





Devenir MAGISTRAT

Le magistrat rend la justice et veille au respect de la loi. Ses décisions ont une grande importance dans la vie des justiciables. Il s'agit donc d'un métier à haute responsabilité.

Qu'est-ce que le métier de magistrat ?

Le magistrat en tant que fonctionnaire jouissant d'une indépendance inscrite dans la constitution exerce une fonction fondamentale au sein de l'Etat. Au civil, il assure le respect des droits des citoyens en participant à la résolution de litiges, soit à travers le procès, soit à travers les nouveaux modes de résolution des différends. Il assure aussi le contrôle et la direction de la police judiciaire et mandate des agents dans les domaines pénitentiaires et de la protection de la jeunesse. Au pénal, il a la lourde responsabilité d'appliquer strictement la loi pénale aux auteurs d'infractions à travers l'application d'une peine. Il doit également veiller au respect des droits et libertés fondamentaux et notamment au respect de la présomption d'innocence afin de concilier l'objectif de protection de l'ordre public et celui du respect des libertés.

Comment devenir magistrat ?

Pour devenir magistrat, il faut réussir dans un premier temps le concours national d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) qui se déroule à Bordeaux. Pour présenter le concours, il faut être âgé de 31 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours, être titulaire d'un diplôme sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à 4 années d'études après le baccalauréat (Master 1). La grande majorité des reçus sont cependant titulaires d'un Master 2. Le candidat doit en outre être de bonne moralité et jouir de ses droits civiques. Il faut ensuite dans un second temps suivre la formation à l'école et réussir l'examen de sortie. Cet examen est important car il va conditionner le rang de sortie du jeune magistrat, qui lui permettra de choisir son poste. Le concours d'entrée à l'ENM est certes sélectif, toutefois le nombre croissant de postes ouverts à la Magistrature (271 en 2023, contre 218 en 2022 et 150 en 2021) devrait encourager les candidats à se présenter.

Plus d'informations sur le site de l'ENM : <https://www.enm.justice.fr/orientation>



Un juge fait-il toujours la même chose ?

Peu de métiers de la fonction publique sont aussi variés que celui de magistrat. A l'issue de sa formation à l'ENM, le jeune magistrat pourra ainsi choisir entre le parquet (les procureurs) et le siège. Cette fonction de juge du siège est elle-même extrêmement variée puisqu'elle regroupe le juge d'instructions qui suit les enquêtes et procédures en matière criminelle, le juge d'instance qui statue sur les litiges courants, le juge aux affaires familiales, le juge des enfants, le juge de l'application des peines ... Tout au long de sa carrière, le magistrat aura la possibilité, s'il le souhaite, de changer de poste et donc de se confronter à de nouvelles fonctions.

Quelles sont les qualités requises pour devenir magistrat ?

Outre une solide maîtrise des règles de droit, le métier de magistrat exige rigueur, réactivité, organisation et déontologie, mais aussi une aptitude à décider avec humanité et équité, un sens de l'analyse de la synthèse, et surtout une grande capacité de travail. Il exige aussi une maturité certaine, une bonne aptitude d'écoute des justiciables et de manière générale, des qualités humaines importantes.

Pourquoi préparer ce concours à l'IEJ de l'Ecole de Droit - UCA ?

Spécialement conçu pour préparer le concours à l'Ecole Nationale de la Magistrature, l'IEJ de l'Ecole de Droit de l'Université Clermont Auvergne a pour mission d'aider les étudiants à mettre en œuvre les connaissances qu'ils ont préalablement acquises dans le cadre de leur cursus. La pédagogie est donc tournée essentiellement sur les entraînements pratiques aux épreuves de l'examen.

De plus, les étudiants de l'IEJ de l'Ecole de Droit pourront tirer bénéfice de la convention mise en place entre l'Ecole et le Tribunal Judiciaire de Clermont-Ferrand. Celle-ci permet à des étudiants de suivre un stage au tribunal afin de se familiariser à l'environnement judiciaire, mais également de bénéficier d'un tutorat dans la préparation du concours, qui est assuré par les magistrats de ce tribunal.



Chronologie de la préparation au concours d'entrée de l'ENM

Un(e) étudiant(e) qui s'inscrit en septembre de l'année N passe l'examen final qui aura lieu en juin N+1. Seules 3 présentations à l'examen sont possibles au maximum.

Contrairement à l'Ecole des Avocats dont les examens d'entrée se déroulent au sein de chaque IEJ en France, les examens d'entrée à l'ENM se déroulent exclusivement à Bordeaux.

Chronologie de la session 2025 :

- **Septembre 2024** : inscription administrative à l'IEJ (paiement des frais de scolarité)
- **Dès octobre 2024** : début des enseignements / entraînements
- **Janvier à mars 2025** : inscription à l'examen
- **Juin 2025** : examens d'admissibilité (Bordeaux)
- **Fin juillet 2025** : délibération d'admissibilité
- **Septembre 2025** : examens d'admission (Bordeaux)
- **Décembre 2025** : délibération d'admission et proclamation des résultats

La réussite de l'IEJ de Clermont-Ferrand en quelques chiffres

Examen d'entrée à l'Ecole Des Avocats

(Examen national évalué dans chaque IEJ de France)

Session 2023 :

39% d'étudiants admissibles

31% d'étudiants admis

1^{er} concours d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature

(Concours national, évalué à Bordeaux)

271 postes réservés aux étudiants
au niveau national en 2023, 218 en 2022

4 étudiants de l'Ecole de Droit admis
sur les 4 dernières années



Institut d'Etudes Judiciaires

Ecole de Droit - Université Clermont Auvergne

41 boulevard François Mitterrand

TSA 80403

63001 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

scola.iej.droit@uca.fr



ÉCOLE DE DROIT
Université Clermont Auvergne